



## Acompte sur salaire illegal?

Par **PaRemy**, le **05/03/2010** à **23:11**

Bonjour,

En mai 2009, je me suis fait agresser dans mon véhicule arrêté au feu rouge dans Nice, et me suis fait voler mes effets personnels ( montre de valeur porte monnaie) et la recette de l'employeur de la journée ( environ 600.00€ )( technicien à domicile avec encaissements d'espèces) + le portable de l'entreprise.

Malgré une plainte déposée au commissariat, mon employeur m'a réclamé cette somme.

Devant mon refus, il se sert sur mon salaire 100.00 € par mois sous forme d'acompte. Il va sans dire que je n'ais pas voulu signer un quelconque document d'acompte. Je lui ais signifié mon désaccord oralement mais rien n'y fait si ce n'est que cela engendre un mauvais climat de travail.

Que puis-je faire ? Comment faire pour ne pas subir un licenciement ?

Merci à tous ceux qui vont prendre le temps de me lire et m'apporter des réponses